

5.10 Comme nous l'avons indiqué dans notre rapport provisoire,

**Afin d'atteindre des objectifs écologiques et économiques intégrés, le Comité recommande au gouvernement fédéral d'accroître considérablement son appui aux travaux de recherche, développement et démonstration axés sur :**

- a) **un meilleur rendement énergétique et une plus grande économie d'énergie;**
- b) **le remplacement des combustibles entraînant une réduction des émissions de gaz à effet de serre;**
- c) **des techniques de production et de consommation de combustibles fossiles moins polluantes.** (Recommandation provisoire n° 6)

5.11 Il est manifeste que, pour ce faire, il faudra renverser la tendance amorcée ces dix dernières années. Comme nous l'a rappelé l'un de nos témoins, M. Passmore, la diminution des dépenses, la suppression de programmes, de centres de recherche et de mécanismes d'exécution et autres mesures semblables peuvent s'avérer des indications aussi éloquents que la disparition des fonds consacrés à la recherche :

Le message, fondamentalement, était que l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ne présentaient plus aucun intérêt pour le gouvernement. [ . . . ]

Les messages sont donc importants et, essentiellement, le message que cela donne au secteur privé canadien, c'est que ce n'est pas un domaine où nous devrions faire de la recherche et du développement et auquel le secteur privé devrait s'intéresser activement. [ . . . ]

Peu importe la technologie choisie, qu'il s'agisse des combustibles fossiles ou de l'énergie nucléaire, le degré de contribution de ces sources d'énergie n'est pas indépendant de la politique. De fait, la politique est beaucoup plus importante que les programmes et coûte beaucoup moins cher au gouvernement<sup>7</sup>.

Il importe donc de modifier les messages transmis par la politique gouvernementale et les dépenses consacrées à la recherche au cours des dix dernières années, et ce, pour protéger l'environnement, assurer le développement durable de la planète et garantir la prospérité du Canada.

## **C. LES ÉMISSIONS DE COMBUSTIBLES FOSSILES : DISPARITÉS RÉGIONALES**

5.12 Dans un pays aussi vaste que le Canada, il n'est pas étonnant de constater d'une région à l'autre, des différences énormes dans les taux d'émissions de gaz à effet de serre. Les contrastes les plus marqués sont fonction de la densité démographique. Comme nous l'a rappelé un témoin du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, dans les Territoires

notre production annuelle par personne de CO<sub>2</sub> découlant de la combustion de combustibles fossiles a été évaluée à 26,1 tonnes, une production relativement élevée comparativement à celle du sud du Canada. Cela, en raison principalement de la distance entre nos collectivités, de nos hivers longs et froids et de notre dépendance envers le diesel pour la production d'électricité. . .